

Fin du forfait bas débit illimité chez Neuf Telecom

Le bas débit ne fait plus recette. Et les uns après les autres, les grands fournisseurs d'accès à Internet mettent fin à leurs forfaits illimités RTC. Aujourd'hui, c'est Neuf Telecom qui annonce pour janvier prochain l'arrêt de la commercialisation de son forfait 56k illimité à 50 euros par mois (comprenant les communications téléphoniques).

Heureusement, le FAI ne laisse pas complètement tomber ses abonnés du bas débit puisqu'il propose en remplacement le forfait 56k comprenant 100 heures de connexions mensuelles pour 19,90 euros par mois. Les clients pourront également résilier leurs contrats s'ils le souhaitent. Pour autant, les habitants des zones non couvertes par l'ADSL risquent bientôt de se sentir isolés. Car les accès alternatifs mettent du temps à être opérationnels. France Télécom a bien lancé l'offre Pack Wi-Fi qui allie cette technologie sans fil au satellite mais peu de zones blanches en profitent (lire notre article). Il y a aussi le WiMax, très prometteur, qui se pose en réelle alternative: il fonctionne comme le Wi-Fi mais est doté d'une plus grande couverture. Le département de l'Orne est déjà équipé (cf. notre article), mais un seul opérateur détient aujourd'hui une licence. Pour les habitants des « zones blanches », le choix devient de plus en plus limité alors que, dans les grandes villes, débits et offres diverses explosent. Vous avez dit fracture numérique? **Tous les tarifs, toutes les offres: lisez notre dossier « Tableau de bord du haut débit »**. Cliquez ici'.